

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, autant que je m'en souviens—et je ne pense pas me tromper—il y avait eu une réunion entre mon collègue, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, moi-même, et les principaux représentants de l'Association des pilotes de ligne du Canada, à la suite de laquelle nous avons donné conjointement une conférence de presse où nous avons tous les trois, je crois, confirmé la décision à laquelle nous étions parvenus, lors de la réunion. C'est ce dont je crois me souvenir.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

LE PROJET DE LOI RELATIF À LA COMMERCIALISATION
DES PRODUITS DE FERME—L'ATTITUDE DU MINISTRE

M. Henry Latulippe (Compton): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Recommande-t-il fortement le contrôle de l'agriculture et des moyens de commercialisation comme le stipule le bill C-176?

M. l'Orateur: La question de l'honorable député pourra être posée au cours du débat qui reprendra dans quelques moments.

* * *

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LES RETARDS DANS L'ENVOI DES PRESTATIONS—LES
MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

[Traduction]

M. Mark Rose (Fraser Valley-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Travail. Vu les nombreux retards dans les versements de la Commission d'assurance-chômage dans tout le Canada et la promesse du ministre d'enquêter incontinent sur ces retards, tout particulièrement dans la région de New Westminster, le ministre a-t-il de bonnes nouvelles à apprendre aux gens qui attendent leurs chèques depuis six à dix semaines?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, ce sont les allégations habituelles qu'on ne se préoccupe pas de prouver. Si le député a des preuves que des gens attendent depuis six à dix semaines, je serai heureux d'étudier personnellement leurs demandes.

M. Alexander: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Hamilton-Ouest et plusieurs autres désirent poser des questions. Nous avons déjà prolongé de cinq minutes la période des questions parce que je croyais que les députés qui attendaient l'occasion de poser des questions supplémentaires devraient pouvoir le faire. Je crois vraiment que nous devrions passer à l'ordre du jour.

M. Rose: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. J'aimerais demander au ministre s'il accepterait que je lui envoie une certaine correspondance à ce propos.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Sans doute le député pourrait-il en parler avec le ministre après que nous aurons passé à l'ordre du jour.

M. Alexander: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je me rends compte que j'abuse du temps de la Chambre. Vu la question qu'a posée le député de Fraser Valley-Ouest, que je considère extrêmement importante, puis-je dire que nous attendons avec impatience la déclaration que le ministre avait l'intention de faire au sujet des nouvelles machines ou des innovations qu'il a mises au point pour accélérer l'expédition de ces chèques.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

M. Alexander: Je me demandais s'il allait faire cette déclaration sous peu.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député ne peut pas, cinq, sept ou huit minutes après la fin de la période des questions, demander la parole en invoquant le Règlement pour poser une question supplémentaire. Avec tout le respect que je lui dois, je signale au député que sa question n'est pas recevable. S'il désire invoquer le Règlement, il incombe évidemment à la présidence de l'écouter et de rendre une décision. Passons à l'ordre du jour.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENTBILL CONCERNANT LES OFFICES DE
COMMERCIALISATION DES PRODUITS DE FERME

LA CRÉATION D'UN CONSEIL ET D'OFFICES NATIONAUX

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mardi 28 décembre, du bill C-176, tendant à créer un Conseil national de commercialisation des produits de ferme et à autoriser la création d'offices nationaux de commercialisation des produits de ferme, dont le comité permanent de l'agriculture a fait rapport avec des propositions d'amendement, ainsi que des motions n^{os} 1, 5 et 22 de M. Horner.

M. l'Orateur: Au moment de l'ajournement hier soir, c'est le représentant de Skeena (M. Howard), je crois, qui avait la parole.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, il me semble que la Chambre devrait examiner aussi les répercussions de l'inflation sur la situation économique de l'agriculteur. Celui-ci est à peu près impuissant contre l'inflation. L'industrie, elle, n'en souffre pas trop. Elle se borne à augmenter ses prix. Les campagnes publicitaires visent à accroître la commercialisation ou la demande de produits industriels. Un travailleur industriel n'a pas trop de mal non plus à se défendre contre l'inflation. Tous les groupes de travailleurs organisés en syndicat ont à leur disposition, en vertu des lois canadiennes et des provinces, des droits de négociation qui leur permettent de retirer, en fait de salaires et d'avantages accessoires, une partie du revenu que l'industrie obtient de la vente de ses produits. Le cultivateur n'a aucun de ces avantages, aucun moyen de se protéger. Il ne peut à peu près rien faire pour améliorer sa situation. Nous devrions chercher à remédier à cela, sur un plan national.